



VIDEOCAPSULE

Chère patiente, cher patient,

Nous vous invitons à lire ces documents **dès leur réception**. Si vous avez des questions, parlez-en à votre médecin traitant, ou au médecin prescripteur de l'examen ou à votre gastro-entérologue.

Veuillez également compléter la déclaration de consentement, la signer et nous la remettre le jour de l'examen.

INDICATION

Votre médecin vous prescrira cet examen le plus souvent en raison de saignements digestifs de cause non identifiée après la réalisation d'une gastroscopie et d'une coloscopie. Ces saignements, dits « occultes » se manifestent souvent par des épisodes récidivants de selles noires (méléna), des recherches de sang dans les selles positives, et/ou une anémie par carence en fer.

MATÉRIEL

La vidéocapsule se compose d'une gélule de quelques mm. Celle-ci contient un système photo, une puce électronique capable d'enregistrer des images et un système de transmission qui envoie les images vers un enregistreur de données que vous devez porter à la ceinture. Cette capsule est à usage unique, elle est éliminée par voie naturelle en 24 à 48 heures.

PRÉPARATION POUR L'EXAMEN

- ▶ Régime sans résidus durant les 4 jours précédant l'examen. Ce régime permet d'éviter qu'il persiste des résidus alimentaires lors de l'examen (des feuilles de régime vous ont été remises à cet effet).
- ▶ Le jour précédant l'examen: réalisation de la préparation laxative par Moviprep/Plenvu (des feuilles de préparation vous ont été remises à cet effet). Souper léger et rester à jeun jusqu'au lendemain matin
- ▶ Le Jour de l'examen : veuillez-vous présenter à jeun
- ▶ Ne prenez aucun médicament 2h avant l'examen
- ▶ N'appliquez pas de lotion corporelle ou poudre 2h avant l'examen
- ▶ Si possible, portez des vêtements amples

COMMENT L'EXAMEN SE DÉROULE-T-IL ?

Une vidéo-capsule endoscopique est avalée avec un verre d'eau (taille d'une grosse gélule). Après quelques minutes, celle-ci s'allume et commence à prendre des photos. Elle chemine dans l'estomac puis l'intestin grêle et sera éliminée (en général dans les 48h) par les voies naturelles. Elle ne doit pas être récupérée. Des petites électrodes sont appliquées sur le ventre. Une ceinture contenant un boîtier enregistreur est fixée à la taille.

APRÈS L'INGESTION DE LA CAPSULE

- ▶ Ne mangez rien et ne buvez rien pendant 2 heures
- ▶ Vous pouvez boire des liquides clairs 2h après l'ingestion de la capsule et prendre une légère collation 4h après l'ingestion de celle-ci.
- ▶ Évitez tout effort physique, particulièrement toute activité provoquant une transpiration importante,
- ▶ L'endoscopie par capsule dure environ 8 heures. Lorsque l'examen est terminé vous pouvez enlever votre ceinture et reprendre une alimentation normale. Veillez à ne pas déconnecter l'équipement et ne pas retirer la ceinture durant ces 8 heures.

COMPLICATIONS

Tout acte médical, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et des réglementations en vigueur, présente un risque de complication.

Les complications de la vidéo-capsule endoscopique sont exceptionnelles :

- ▶ Fausse route vers la trachée. Signalez préalablement à l'examen toute difficulté à la déglutition, maladie ou chirurgie ORL
- ▶ Rétention de la capsule (sans nécessairement être responsable de symptômes). Signalez avant la réalisation de l'examen toute situation pouvant favoriser cette rétention : diabète de longue date, maladie inflammatoire du tube digestif, antécédent de chirurgie digestive ou de radiothérapie. En cas de rétention certains symptômes peuvent apparaître nausée, vomissement, arrêt du transit (absence de selle ou de gaz). Cette rétention peut nécessiter une hospitalisation, voire une intervention chirurgicale.
- ▶ En cas de symptômes veuillez contacter notre service au **(071.922268)** ou, en dehors des heures ouvrables et en cas de nécessité, votre médecin traitant ou le service des Urgences au **071/92.34.33** (Marie Curie) ou **071/92.34.61** (Vésale).

ALTERNATIVE

La radiographie de l'intestin grêle (RX transit grêle), le scanner (entéroscan) ou la résonance magnétique (IRM entérographie) sont souvent pratiqués avant l'entéroscopie. Ces examens constituent des alternatives diagnostiques mais aucun ne permet de voir de petites lésions hémorragiques.

Le médecin est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Enfin, veuillez noter que l'INAMI ne rembourse que 75% des frais liés à cet examen, il restera donc une facture d'environ 200€ à votre charge. Ce remboursement n'est valable que pour les mises au point d'hémorragie digestive obscure (c'est-à-dire quand une gastroscopie et une coloscopie (réalisées dans l'année qui précède) n'ont pas mis en évidence de lésion susceptible d'être à l'origine de vos symptômes).

L'équipe d'Endoscopie Digestive du CHU de Charleroi